

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 22 JUILLET 2020**

**N°CT2020.3/024-10**

L'an deux mil vingt, le vingt deux juillet à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni au Palais des sports Robert OUBRON à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant le tiers des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Madame France BERNICHI, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Monsieur Julien BOUDIN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Maurice BRAUD, Madame Dominique CARON, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Patrice DEPREZ, Madame Oumou DIASSE, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Patrick FARCY, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Ludovic NORMAND, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur Axel URGIN, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur François VITSE, Madame Laurence WESTPHAL, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Vincent BEDU à Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Bruno CARON à Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Claire CHAUCHARD à Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE à Monsieur Julien BOUDIN, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Gilles DAUVERGNE à Madame Corine KOJCHEN, Madame Catherine DE RASILLY à Monsieur François VITSE, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Philippe GERBAULT à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Julie GOMES CORDESSE à Monsieur Etienne FILLOL, Monsieur Bruno KERISIT à Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Rosa LOPES à Madame Corine KOJCHEN, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Laurent CATHALA, Madame Séverine PERREAU à Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Arnaud VEDIE à Monsieur Patrick FARCY, Madame Marie VINGRIEF à Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Michel WANNIN à Monsieur Joël PESSAQUE.

Etaient absents excusés :

Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Jean-Raphaël SESSA.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-10
Identifiant télértransmission	094-200058006-20200722-lmc118159-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 22 JUILLET 2020**

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claude GAY.

Nombre de votants : 72

Vote(s) pour : 72

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-10
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118159-DE-1-1

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 22 JUILLET 2020

N°CT2020.3/024-10

**OBJET :** **Affaires générales** - Désignation de représentants au sein du comité de sélection et de suivi de l'Investissement Territorial Intégré GPSEA

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

**VU** le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2016.10/206 du 14 décembre 2016 adoptant la convention entre la Région Ile-de-France et Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) dans le cadre du programme investissements territoriaux intégrés (ITI) des fonds européens 2014-2020 ;

**CONSIDERANT** que Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), ayant répondu avec succès en 2015 à l'appel à projets INTERRACT'IF 2020, est devenu organisme intermédiaire dit « Investissement Territorial Intégré » (ITI) dans le cadre d'une convention de délégation de tâches signée avec la région Ile-de-France le 18 mai 2017 ; que cette convention confie au Territoire, la gestion du fonds européen de développement régional (FEDER) et du fonds social européen (FSE) ;

**CONSIDERANT** que GPSEA a la responsabilité, jusqu'à fin septembre 2020, sur le périmètre géographique des communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes d'identifier et de sélectionner des projets pouvant bénéficier de ce soutien financier total de 5 millions d'euros pour cinq axes thématiques du Programme Opérationnel Régional d'Ile-de-France :

- Axe 1 : Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens. (Fonds FEDER)
- Axe 3 : Favoriser la création et reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi. (Fonds FSE)
- Axe 4 : Favoriser les dynamiques de l'inclusion. (Fonds FSE)
- Axe 6 : Renforcer les facteurs de compétitivité. (Fonds FEDER)

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-10
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118159-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 22 JUILLET 2020**

- Axe 8 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone en Ile de France. (Fonds FEDER)

**CONSIDERANT** que pour ce faire, GPSEA s'est doté d'une équipe dédiée ITI composée d'agents des directions du développement économique et de la cohésion territoriale, ainsi que d'un comité de sélection et de suivi composé de 12 élus territoriaux ;

**CONSIDERANT** que la cellule ITI analyse d'un point de vue technique l'éligibilité des projets présentés à la stratégie intégrée de développement territorial urbain définie au moment de la candidature de GPSEA et accompagne les porteurs de projets tout au long du processus de financement ;

**CONSIDERANT** que le comité de sélection et de suivi (CSS) de l'ITI GPSEA, composé de 12 membres (dont le Président de GPSEA, Président du CSS de droit avec voix prépondérante, ou son représentant) délibère sur l'opportunité et la pré-sélection des projets inscrits à l'ordre du jour et qu'il se réunit au moins une fois par an ;

**CONSIDERANT** que des projets candidats seront soumis au CSS au mois de septembre 2020 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient donc de procéder au renouvellement des membres du CSS ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE REGULIEREMENT CONVOQUE,  
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-10
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118159-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 22 JUILLET 2020**

**ARTICLE**    **DESIGNE** comme représentants au sein du comité de sélection et de suivi  
**UNIQUE** :    de l'Investissement Territorial Intégré GPSEA :

- Joël PESSAQUE
- Patrice DEPRez
- Virginie DOUET-MARCHAL
- Julien BOUDIN
- Claire GASSMANN
- Vincent BEDU
- Jean-Raphaël SESSA
- Bruno KERISIT
- Dominique CARON
- Sophie LE MONNIER
- Jean-Edgar CASEL

FAIT A CRETEIL, LE VINGT DEUX JUILLET DEUX MIL VINGT.

Le Président,



Signé  
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/07/20
Accusé réception le	23/07/20
Numéro de l'acte	CT2020.3/024-10
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200722-lmc118159-DE-1-1